



France SOCIÉTÉ

PASSERELLES

## Blanquer : « Les élèves doivent mieux connaître le monde de l'entreprise »

Rencontre entre le ministre de l'Éducation nationale et Benoît Serre, vice-président délégué de l'Association nationale des DRH.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC CHOL ET AMANDINE HIROU

**C**omment mieux articuler l'orientation des élèves aux réalités du marché du travail, aider les jeunes à décrocher des stages en entreprises, augmenter le nombre de contrats d'apprentissage et d'alternance... Jean-Michel Blanquer et Benoît Serre évoquent les différentes pistes actuellement à l'étude ou déjà mises en place, et insistent sur l'importance d'aller au-delà des clichés qui ont longtemps pesé sur la relation école-entreprise.

**Il y a quelques jours avait lieu la première université école-entreprise à Poitiers : il est urgent de rapprocher ces deux mondes ?**

**Jean-Michel Blanquer** On ne part pas de rien, fort heureusement ; je pense à la création des campus des métiers et des qualifications, soit 80 lieux en France en lien avec, notamment, des pôles de réindustrialisation ; au développement de l'apprentissage ou au travail accompli dans le domaine de l'orientation. Mais avec l'université école-entreprise, nous franchissons une nouvelle étape, qui doit consacrer le fait que le sujet n'est ni tabou ni marginal au sein de l'Éducation nationale. Nous devons faire bénéficier au maximum nos élèves d'une relation intense avec le

monde du travail en général et de l'entreprise en particulier, aussi bien sur les enjeux d'orientation que sur ceux de formation et d'insertion.

**En cette période de sortie de crise sanitaire, on constate une inadéquation forte entre les besoins et les ressources sur le marché du travail : est-ce la faute à l'orientation ?**

**Benoît Serre** Cette crise a mis en avant un double phénomène : celui de cette inadéquation des compétences aux emplois, alors même qu'on est en train de retrouver une activité qu'on ne soupçonnait pas. Le deuxième phénomène tient au fait que les entreprises sont rentrées dans une phase de transformation, accélérée en raison de cette crise, dans le domaine digital. Par conséquent, cette inadéquation n'a fait que s'aggraver.

**Comment y remédier ?**

**J.-M. B.** Les enjeux d'orientation doivent commencer le plus tôt possible. Au collège en particulier : on a pris des mesures qui commencent en classe de quatrième, avec un dispositif prévoyant plus de quarante heures d'information, puis, à partir de la seconde, cinquante-quatre heures annuelles. C'est une potentielle révolution qui commence à exercer ses pleins effets,





d'autant plus que ces horaires relèvent d'une compétence partagée avec les régions, proches des réalités de terrain. Les entreprises et les institutions d'enseignement supérieur doivent parler de façon très pragmatique des formations et des métiers.

**C'est important de parler des métiers aux élèves alors qu'ils sont encore à des années de leurs débuts professionnels ?**

**B. S.** Les jeunes ont une perception assez éloignée de la réalité de l'entreprise. A nous de leur apprendre comment celle-ci fonctionne et agrège de multiples métiers et compétences. Inversement, vu de l'entreprise, il est très intéressant d'aller se confronter à un public jeune : c'est pourquoi les stages de troisième ont beaucoup de valeur, non seulement pour les élèves, mais aussi pour les managers.

**Une étude montre que les élèves réalisent leurs stages de troisième dans des milieux qu'ils connaissent, souvent ceux de la sphère familiale. Comment élargir le champ des possibles ?**

**J.-M. B.** Il faut multiplier les occasions de connaissance de l'entreprise pour les élèves et pas obligatoirement pendant le temps scolaire. Lorsqu'on organise les « vacances apprenantes », on peut imaginer que l'une des dimensions consiste à vivre un stage d'expérience dans une entreprise. Nous avons également depuis plusieurs années une action ciblée de la politique de la ville pour les collégiens des quartiers, qui n'ont pas toujours de réseaux, pour leur offrir des stages diversifiés et de qualité. Dans le développement de la relation avec une entreprise, il y a aussi cette grande priorité, qui est la modernisation de notre lycée professionnel : une des conclusions de





l'université école-entreprise, c'est d'aider chaque lycée professionnel à avoir plusieurs entreprises partenaires de manière systématique.

**La mise en place d'un « guichet unique » dédié aux relations avec les entreprises dans chaque rectorat a été annoncée...**

**B. S.** Ce guichet unique est indispensable car, parfois, on ne sait pas par quel bout entrer dans l'Education nationale. Or, quand vous arrivez à établir un lien dans le temps avec un lycée professionnel ou d'autres établissements du supérieur, vous créez un mouvement très fort. Petit à petit, les besoins de l'entreprise influent sans les dénaturer sur les maquettes pédagogiques des écoles ou des enseignements : c'est un sujet central de synchroniser la vitesse d'adaptation des maquettes pédagogiques au rythme de transformation des métiers de l'entreprise.

**En ce qui concerne la formation en alternance, la France est-elle en passe de rattraper son retard par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne ?**

**J.-M. B.** La dynamique est bel et bien enclenchée depuis 2018. L'une de mes premières mesures a été de dire à tous les principaux de France que l'évaluation de leur établissement ne tiendrait plus compte du nombre d'élèves qui partent en apprentissage ou en lycée professionnel par rapport à ceux qui suivent la voie générale. Chaque élève doit pouvoir suivre la voie qui lui correspond sans qu'il y ait un jugement de valeur. Nous avons également mis l'accent sur l'information puisque, désormais, toutes les voies sont présentées de manière équivalente sur le logiciel d'orientation Affelnet. Tout ceci a contribué à ce que, dès la rentrée 2019, nous enregistrons une hausse de 40 % d'élèves s'orientant vers l'apprentissage. La coopération entre le ministère du Travail et celui de l'Education nationale a été inédite pour permettre ces premiers progrès de l'apprentissage.

**A terme, quels objectifs vous fixez-vous ?**

**J.-M. B.** Nous venons de passer le cap des 500 000 contrats d'apprentissage ou d'alternance, et l'objectif est d'atteindre les 800 000. Sachant que nous partions, au départ, de 300 000 contrats, on peut estimer que nous tenons bien notre cap.

**B. S.** En 2020, au pire du confinement, le gouvernement a lancé un appel aux entreprises en faveur de l'alternance. Nous avons prouvé que nous étions capables de nous mobiliser quand on nous le demandait. Notre objectif est de continuer dans cette voie bénéfique pour l'emploi. Cela passe, notamment, par le maintien des aides accordées par le gouvernement aux entreprises pendant la crise du Covid.

**Enfin, le rôle de l'école est-il essentiellement de préparer les élèves à un métier spécifique ? Ou bien a-t-elle une vocation beaucoup plus large ?**

**J.-M. B.** La mission première de l'école est de former un élève à être lui-même. De l'aider à accéder à des connaissances, à des valeurs, à une culture générale pour qu'il puisse bien vivre. Et bien vivre nécessite d'être à la fois une personne, un citoyen et d'avoir une activité professionnelle. Ces trois dimensions ne doivent jamais être opposées car les savoirs fondamentaux et les savoir-être ont des compétences pour la vie personnelle qui sont aussi indispensables dans la vie professionnelle. La vie d'un élève se déroule en deux temps : le premier, qui commence à la maternelle et se termine en fin de collège, est celui durant lequel se construit le socle commun de connaissances. Puis, à partir de la classe de seconde, commence la deuxième période, celle où l'on demande à l'élève de s'interroger sur ses propres passions et sur les sujets qu'il souhaite approfondir. Non pas une fois pour toutes, parce qu'il n'y a rien de plus terrible que de se dire que tout est figé à 16 ans, mais dans une logique d'approfondissement, et en gardant en tête la possibilité de bénéficier plus tard de passerelles. Nous vivons dans un monde où la formation, tout au long de la vie, est devenue nécessaire.

**B. S.** La maîtrise des fondamentaux – savoir lire, écrire, compter, travailler en groupe – mais aussi celle des règles de vie en société et du savoir-être est évidemment essentielle. Lors des recrutements, j'ai l'habitude de dire aux candidats : « Ce que vous savez faire, c'est bien joli, mais ce qui m'intéresse, c'est surtout de savoir qui vous êtes. Parce que ce que vous êtes définira ce que vous serez au sein de l'entreprise. » C'est la somme des deux qui donnera un collaborateur motivé, engagé et efficace. \*

